



FO : APPEL A LA GRÈVE DANS LE GROUPE VYV

L'Union Nationale des syndicats de la Santé Privée Force Ouvrière, apporte tout son soutien aux salariés du Groupe VYV en grève ce **jeudi 24 mars 2022** pour faire valoir leurs revendications.

Partout, dans toutes les entités du groupe VYV, les salariés subissent :

- Une perte de pouvoir d'achat.
- Des augmentations de salaires nulles ou dérisoires.
- Une perte généralisée de leurs droits.
- La dégradation des conditions de travail.
- Une perte sans précédent de l'attractivité des métiers.
- Une différence de traitement sociale entre les entités du groupe.

L'Union Nationale de la Santé Privée Force Ouvrière exige de la direction du Groupe VYV l'ouverture immédiate de négociations afin de satisfaire à leurs revendications :

- **Une augmentation des rémunérations de 5% pour l'ensemble des salariés du groupe avec un minimum de 200 euros net par mois.**
- **La mise en place d'un contrat santé unique avec un haut niveau de prestation sans aucune augmentation de cotisation pour l'ensemble des salariés du groupe.**
- **Une réelle amélioration des conditions de travail à travers un accord proactif sur des mesures concrètes.**

Paris le 23 mars 2022